Inventaire des zones humides
NOTE PEDAGOGIQUE

Qu'est-ce qu'une zone humide ?

Les zones humides sont des zones de transition entre milieux terrestres et aquatiques, caractérisés par la présence d'eau permanente ou temporaire.

Quelques types de zones humides :

Mare

Prairie humide

Bordures de lac

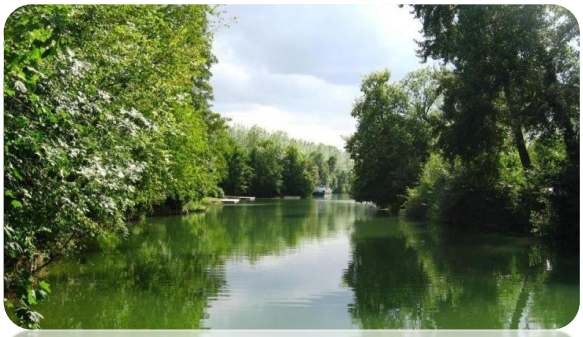

Bordures de cours d'eau – Ripisylve

Forêt humide

A quoi ça sert ?

Grâce aux processus naturels se déroulant en leur sein, les zones humides assurent 3 types de fonctions :

- **Rôle d'éponge** : Elles peuvent stocker les excès d'eau en régulant naturellement les inondations, en rechargeant les nappes et en restituant l'eau lorsque la période est plus sèche.
- **Rôle de filtre naturel :** elles jouent un rôle d'épuration en retenant les particules en suspension et en transformant les nutriments et autres polluants susceptibles de se trouver dans l'eau.
- **Rôle de niche écologique :** elles accueillent bien souvent une biodiversité riche, tant pour la faune que pour la flore, dont certaines sont rares et/ou en danger.

Outre ces fonctions, les zones humides rendent également des **services socio-économiques** à l'homme. Elles peuvent ainsi valoriser des loisirs (randonnée, pêche), le tourisme, et jouer un rôle pédagogique fort auprès des populations.

Pourquoi faire un inventaire des zones humides ?

Des milieux menacés

Malgré leurs multiples intérêts, les zones humides sont des milieux souvent méconnus et donc parfois détruits ou gravement dégradés. Au cours du dernier siècle, sur le bassin aval de la Marne (270 km²), les zones humides ont régressé de **plus de 80%**, ce qui correspond à **1200 ha**. A titre de comparaison, c'est l'équivalent de 1650 terrains de football. Cette diminution alarmante perdure de nos jours.

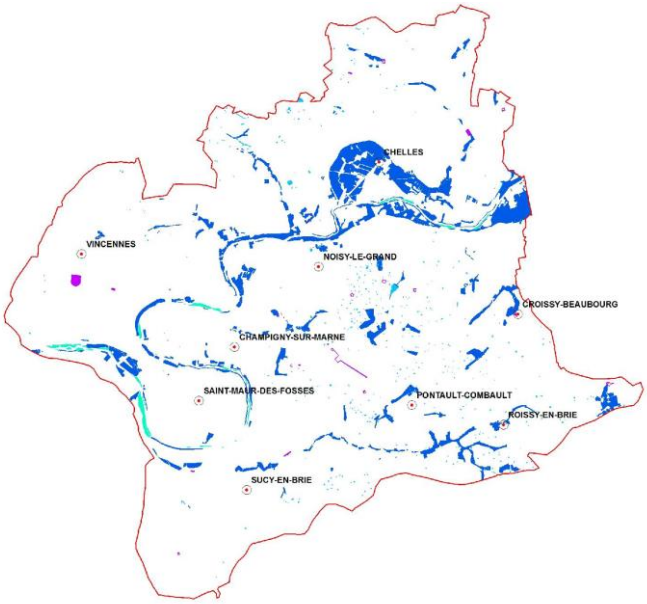

Zones potentiellement humides (XIXème siècle)

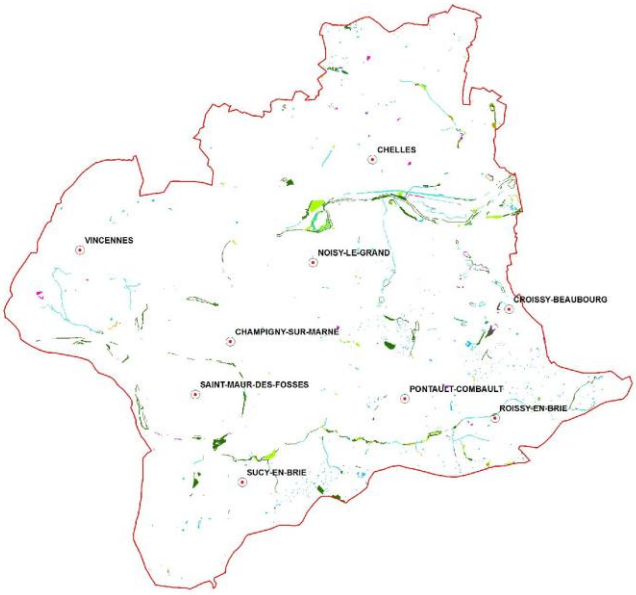

Zones potentiellement humides (2014)

Les principales **causes de dégradation** des zones humides sont :

- Le développement urbain et d'infrastructures (activités économiques, logements, routes…)
- L'assèchement des zones humides et le drainage pour permettre l'installation de nouvelles activités ou encore favoriser l'agriculture
- La pollution par l'utilisation excessive d'engrais et de pesticides
- La transformation de zones humides en plans d'eau
- Certains aménagement hydrauliques et programmes de maîtrise des inondations
- Etc.

Un enjeu pour la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité

La connaissance des zones humides du territoire est indispensable pour identifier les enjeux et définir des objectifs et des priorités d'action pour la préservation de ces milieux aux multiples enjeux (écologiques, quantitatifs, qualitatifs, usages).
Le **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence**, en cours d'élaboration, offre cette opportunité de contribuer à un aménagement plus durable du territoire, respectueux de la ressource en eaux et des milieux aquatiques qui l'irriguent.

Qui fait l'inventaire ?

Le **Syndicat Marne Vive**, qui œuvre pour l'écologie de la Marne et des milieux aquatiques associés. Il porte actuellement l'élaboration du SAGE Marne Confluence. Cet inventaire est financé à 80% par l'Agence de l'eau Seine Normandie et la Région Ile-de-France.

La concertation : point fort de la démarche

L'inventaire des zones humides est un travail à mener avec les acteurs du territoire (collectivités locales, associations, Etat). Cela permet de valoriser les savoirs de chacun, d'avoir une réflexion globale et concertée, et de prendre en compte toutes les préoccupations et les problématiques locales.

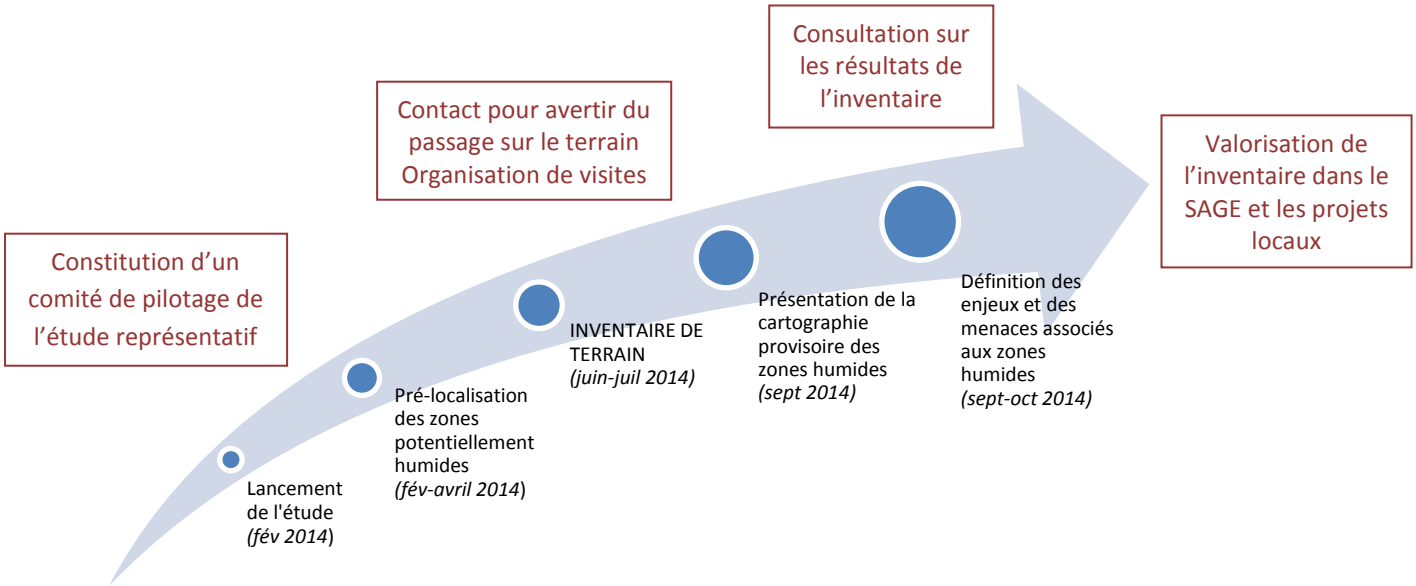

Méthode d'inventaire d'une zone humide

L'identification d'une zone humide se base sur des critères réglementaires bien définis :

VÉGÉTATION

La présence d'espèces végétales ou d'habitats caractéristiques de milieux humides.

- ⇨ **Réalisation de relevés botaniques par un expert scientifique.**

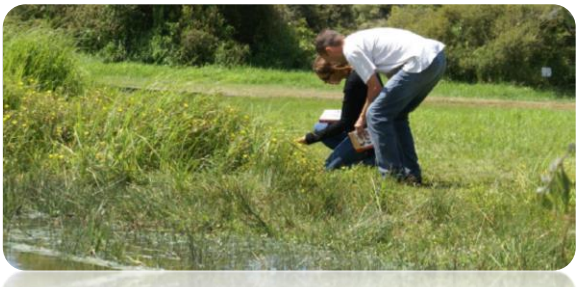

PÉDOLOGIE

La présence plus ou moins prolongée d'eau dans les sols se traduit par des manifestations visibles sur les carottes de sol (traces rouille ou verdâtre/bleuâtre).

- ⇨ **Réalisation de sondages (1m) à la tarière par un expert scientifique.**

Réalisation de l'inventaire – Eté 2014

Des experts du **bureau d'études BIOTOPE** seront amenés à se déplacer sur le territoire des 52 communes du SAGE Marne Confluence au cours des mois de **juin-juillet 2014**.

Une lettre d'accréditation a été remise à BIOTOPE pour effectuer ces inventaires de terrain.

Pour toute question relative à cet inventaire, vous pouvez contacter :

M. DEBARRE Christophe

Animateur du SAGE Marne Confluence

Syndicat Marne Vive

01 45 11 65 71 – christophe.debarre@marne-vive.com

Pour en savoir plus :
Portail national sur les zones humides : www.zones-humides.eaufrance.fr
SAGE Marne Confluence : www.sage-marne-confluence.fr